

Extrait de délibération

Comité syndical

9 février 2026 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-six le lundi neuf février à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme BRESCIA Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 3 février 2026
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 16 titulaires, 3 suppléants
Absents, excusés : 15 titulaires, 28 suppléants
Votants : 19

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés	Absents	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard,	NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BERGEON Patrice , BRESCIA Nathalie, CHEVALIER Éric, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume,	BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSENEAUX Jean-Paul, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique,		PARNAUDEAU Thierry, RACAUD Géraldine, MARTIN Alexandre	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSEYERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	MICOU Corinne, TAVERNEAU Danielle	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal		

Candidature du Pays de Gâtine pour le portage du site Natura 2000 « Vallée de l'Autize » et pour la présidence du Comité de Pilotage

La LOI n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, acte le transfert au 1er janvier 2023 de l'Etat aux Régions de la gestion des sites Natura 2000 terrestres. L'animation du site « Vallée de l'Autize », précédemment assurée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre-Niortaise jusqu'au 31 décembre 2025, est pour le moment assurée par la Région en attendant qu'une collectivité se porte candidate pour assurer le portage et la présidence du comité de pilotage.

Le site Natura 2000 « Vallée de l'Autize » (FR5400443) s'étend sur de 226 ha et parcourt 20 communes (4 de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine et 16 de la Communauté de Communes Val de Gâtine). Les enjeux principaux du site sont la préservation de la qualité des milieux aquatiques, le maintien des 6 Habitats et 13 Espèces animales d'intérêt communautaire, la communication et sensibilisation, le suivi scientifique et la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB).

Dans le cadre du projet de PNR de Gâtine poitevine et de la future mise en œuvre de la Charte du PNR, le Pays de Gâtine a l'opportunité de s'engager activement dans la préservation et la valorisation des milieux naturels remarquables de son territoire.

La présidence du comité de pilotage implique que la collectivité animatrice organise les comités, à raison d'une fois par an durant la durée de l'animation, et désigne un élu pour présider cette instance.

Le portage de l'animation d'un site Natura 2000 comporte notamment : la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB), l'accompagnement des acteurs locaux, la réalisation d'inventaires naturalistes, et la sensibilisation du public. La collectivité porteuse de l'animation peut réaliser cette mission en régie ou la confier, pour tout ou partie, à un prestataire compétent (désignation par appel d'offre).

L'animation d'un site Natura 2000 est financée à 80% par les fonds européens (FEADER) pour une durée de trois ans.

Les membres du Comité Syndical :

- **Approuvent la candidature du Pays de Gâtine pour le portage du site Natura 2000 « Vallée de l'Autize » et pour la présidence du comité de pilotage ;**
- **Autorisent le Président à signer tout document nécessaire à la formalisation de cette candidature auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.**

La Secrétaire de Séance
Nathalie BRESCIA

Le Président
Didier GAILLARD

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire par transmission et publication